

Question présentée par la députée :

M^{me} Véronique Kämpfen

Date de dépôt : 31 août 2021

Question écrite urgente

Cité des Métiers, l'expo : des démissions déplorables

Cité des Métiers, l'expo se tiendra du 23 au 28 novembre 2021. Son comité d'organisation tripartite attend quelque 100 000 visiteurs, dont 27 000 élèves genevois. Il s'agit, tous les 3 ans, du plus grand événement de Suisse sur les métiers et les formations.

Dans le contexte sanitaire et économique que nous traversons, les organisateurs ont craint que les associations professionnelles, les entreprises et les sponsors fidèles depuis des décennies à cet événement renoncent à leur participation, préoccupés par d'autres priorités.

A quelques mois de l'ouverture de cette manifestation, ces peurs sont enterrées et l'association sait pouvoir compter sur une présence massive et enthousiaste de ses partenaires qui ont compris l'importance d'être présents pour donner un nouvel élan à la formation, qu'elle soit professionnelle, gymnasiale ou académique. Les jeunes de notre canton, ainsi que leurs parents, ont autant besoin d'un tel message d'encouragement et de confiance en l'avenir que des informations sur leur orientation qu'ils peuvent trouver à la Cité des Métiers.

C'est dans ce contexte de solidarité et de responsabilité que nous avons appris que deux institutions financées notamment par l'Etat de Genève ont évoqué la crise sanitaire et économique pour expliquer leur refus de participer à cette édition. Il s'agit des Etablissements publics pour l'intégration (EPI) et de l'Hospice général (HG). Ces deux institutions n'ont pourtant pas été davantage impactées par la crise que bon nombre d'entreprises privées, sans parler des HUG, de l'IMAD ou encore des centres de formation qui pourtant seront bien présents en novembre à Paalexpo.

L'absence de ces deux entités, si elle devait se confirmer, ferait que les métiers du social et leurs principaux employeurs ne pourront pas être

présentés au public comme ils le sont à chaque édition. Une chute des vocations dans ce secteur serait alors inévitable dans des formations que l'on sait d'avenir. Ceci alors que l'Etat de Genève a, il y a quelques mois seulement, fait part de sa volonté de renforcer la formation au sein des institutions qu'il subventionne.

Pour toutes ces raisons, je pose les questions suivantes :

- ***Le Conseil d'Etat, par souci de cohérence, entend-il ramener à la raison les directions de ces deux institutions ?***
- ***Quelles sont les priorités de ces deux institutions en matière de formation et en matière de relève, à court et à moyen terme ?***

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.